



Québec, le 6 juillet 2016

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2016-2017-114

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 21 juin 2016 et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de la décision du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole agissant en appel d'une décision de la Commission de la protection agricole rendue le 12 septembre 1995 dans le dossier portant le numéro 226126.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »). Vous trouverez donc ci-joint une copie de cette décision.

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision et avis de recours